



Etablir un plan de projet

Quoi ?

Notre mini-audit vous permet de disposer d'un meilleur aperçu de votre politique actuelle en matière d'absentéisme, des points d'attention et des objectifs fixés. Sur la base de notre plan en 5 étapes, nous vous proposons un plan de projet sur mesure pour votre organisation, prenant en compte votre retour sur investissement.

Pourquoi ?

Une vision en matière d'absentéisme est essentielle pour toute organisation. Faites preuve d'ambition, mais donnez aussi à votre organisation le temps d'évoluer dans une approche renouvelée en matière d'absentéisme.

Certimed a développé un modèle en 4 phases. Chaque phase correspond à une approche différente de l'absentéisme : procédures d'absentéisme, politique d'absentéisme, politique d'absentéisme positive et politique d'absentéisme durable et positive. Le modèle indique quelle approche de l'absentéisme vous utilisez aujourd'hui et comment vous souhaitez évoluer.

Chaque phase peut passer par 5 étapes : analyse, inspiration, conception, implémentation et suivi. Ces étapes sont décrites dans un plan de projet concret adapté à vos ambitions et aux possibilités disponibles.

Pour qui ?

Aux responsables RH qui souhaitent développer une politique d'absentéisme efficace incluant :

- des objectifs clairs ;
- un plan de projet et de budget concret ;
- une vue du retour sur investissement.

Grâce à ce plan, vous disposez de suffisamment d'informations pour déployer une politique d'absentéisme positive au sein de votre organisation.

Comment ?

Nous élaborons un plan de projet sur la base de :

- Vos chiffres d'absentéisme actuels et des procédures d'absentéisme dont vous disposez aujourd'hui. Nous vous demandons un certain nombre de documents et de chiffres en vue d'avoir une idée de votre politique actuelle en matière d'absentéisme. Nous pouvons ainsi bien nous préparer à l'audit.
- Un mini-audit pour identifier vos besoins (conduit numériquement ou sur place). Notre expert en matière d'absentéisme analyse avec vous votre politique et votre approche actuelles. Nous évaluons, entre autres, la culture actuelle, la politique en matière de bien-être, le rôle des dirigeants, etc.

Sur la base de ces informations, nous nous mettons au travail pour vous et élaborons un plan de projet adapté à votre organisation.

Résultat

En partant des points problématiques et des points d'attention au sein de votre organisation, nous élaborons une proposition concernant les actions à entreprendre ainsi que l'impact financier et opérationnel. Nous définissons également un calendrier réaliste dans lequel vous pouvez concrétiser ces objectifs. Notre expert en matière d'absentéisme vous exposera ce plan succinctement au moyen d'une présentation en ligne.

En pratique

En concertation avec vous, nous programmons une date pour la réalisation de l'audit en ligne. L'audit dure au maximum 2 heures. Après 14 jours, nous vous faisons part de nos recommandations lors d'une réunion en ligne.